

ANNEXE 5 - DÉCLARATION DE L'EMPLOYEUR SUR LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Déclaration de l'employeur

Considérant que _____, psychologue, est
nom du psychologue employé

au service ☐ permanent

☐ temporaire de _____,
nom de l'employeur

je soussigné, _____,
nom de l'employeur ou de son représentant autorisé

déclare que _____ se porte garant, prend
nom de l'employeur

fait et cause pour _____, psychologue et assume
nom du psychologue employé

sa défense dans toute action impliquant sa responsabilité professionnelle et dirigée contre lui, aussi bien pendant qu'il exerce sa profession

pour le compte de _____
nom de l'employeur

qu'après la cessation du lien d'emploi, aux conditions suivantes :

1. au moins 1 million \$ par réclamation et au moins 3 millions \$ pour l'ensemble des réclamations présentées contre le psychologue au cours de la période de garantie;

2. ☐ (employé permanent) : la période de garantie durera jusqu'à la cessation du lien d'emploi;

☐ (employé temporaire) : la période de garantie commence le _____
inscrire la date

et se termine le _____
inscrire la date

3. les frais et dépens qui résultent d'une action contre _____, y compris
nom du psychologue employé
ceux de la défense, ainsi que les intérêts sur le montant de la garantie

sont à la charge de _____ en plus du montant de la garantie.
nom de l'employeur

Et j'ai signé,

à _____ ce _____ jour du mois _____ de l'an _____

Signature

Titre du représentant autorisé



Assurance Responsabilité de l'organisation

Si votre organisation (SPA, COOP, OSBL, SENCRL etc) est principalement constituée pour l'exercice d'activités professionnelles, vous devez maintenir, en sus de ce qui est prévu précédemment, une garantie d'assurance **contre la responsabilité que l'organisation** pourrait encourir en raison des fautes ou négligences commises par le psychologue ci haut mentionné dans l'exercice de sa profession au moins équivalente à celle qui est exigée et prévue précédemment.

Et j'ai signé,

à _____ ce _____ jour du mois _____ de l'an _____

Signature

Titre du représentant autorisé